

**M. Clark:** ... en réponse à des questions qui leur étaient posées. Les fonctionnaires fournissent peut-être de meilleures réponses aux journalistes que le ministre en donne aux députés à la Chambre des communes.

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark:** Nous savons désormais que les cotisations des employés au régime d'assurance-chômage vont augmenter de 52 p. 100. Le ministre pourrait-il nous dire à combien se montera en pourcentage l'augmentation des cotisations des employeurs au régime d'assurance-chômage, alors que c'est le gouvernement qui a engendré ce chômage et qui a fait augmenter le nombre des prises en charge par ce régime dans notre pays?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, le chef de l'opposition dit textuellement: «Nous savons désormais.» Quiconque connaît la loi et a une vague idée du fonctionnement du régime d'assurance-chômage devrait savoir que les cotisations vont augmenter ...

**M. Epp:** Pourquoi ne l'avez-vous pas dit?

**M. MacEachen:** ... tant pour les employés que pour les employeurs. Une fois de plus, le chef de l'opposition essaie de marquer des points sur une question qui saute aux yeux de tout le monde, sauf lui.

**Des voix:** Bravo!

#### LA PART DE L'EMPLOYEUR

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, nous savons maintenant, parce que le ministre des Finances l'a admis, que l'employé paiera \$2.50 par tranche de \$100 de son revenu assurable, soit une augmentation de 52 p. 100. Confirmera-t-il que la cotisation de l'employeur par tranche de \$100 de gains assurables passera de \$2.31 à \$3, une augmentation de 34 p. 100? Le confirmera-t-il maintenant qu'il a admis l'autre augmentation de 52 p. 100?

**M. Lalonde:** Non, ce n'est pas ce qu'il a dit.

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, je n'ai confirmé aucun chiffre cité par le chef de l'opposition. Je confirme que les augmentations entreront en vigueur conformément à la loi adoptée par le Parlement du Canada, non pas conformément à un résultat secret quelconque imaginé par le chef de l'opposition.

\* \* \*

#### LES TRAVAUX PUBLICS

##### LA CONSTRUCTION DU TERMINUS POSTAL DE MONTRÉAL

**L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et a trait à l'important terminus postal établi à Montréal. Peut-il dire à la Chambre si, à sa connaissance, il y a eu des problèmes entourant la construction de ces installations au coût de plusieurs millions de dollars à Montréal et, dans l'affirmative, quelles mesures a-t-on prises pour faire enquête sur ces problèmes?

#### Pétitions

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, je remercie le député de m'avoir posé la question, car elle me donne l'occasion, à titre de ministre des Travaux publics, d'inviter tous les députés et les Canadiens en général à visiter à nouveau la Tour de la Paix qui sera réouverte au public à compter de demain, pour la première fois en deux ans, à l'occasion de la fête du Canada.

**Des voix:** Bravo!

**M. Cosgrove:** Madame le Président, si le député m'avait donné préavis de sa question au sujet de la construction de cet immeuble, j'aurais pu lui répondre aujourd'hui. Maintenant que j'en ai préavis, je tâcherai de lui répondre la semaine prochaine.

• (1500)

#### LES DIFFICULTÉS SURVENUES AU COURS DE LA CONSTRUCTION

**L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Madame le Président, j'aurais préféré que le ministre annonce cette réouverture à l'occasion d'une déclaration à l'appel des motions, ce qui nous aurait permis d'ajouter quelques observations à ce sujet.

Je me permettrai de poser une question similaire à son collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations. A-t-il été au courant de quelque difficulté que ce soit? Plus précisément, y a-t-il eu des interventions auprès du ministère des Travaux publics au cours de la planification et de la construction de ce terminus postal à Montréal? Y a-t-il eu des interventions de la part de ministres sur certains points? Les contribuables canadiens en ont-ils eu pour leur argent, dans ces travaux qui ont coûté 300 millions de dollars?

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** Madame le Président, normalement nous répondons à des questions urgentes. Il s'agit d'un bureau de poste dont la construction est d'ailleurs terminée depuis de nombreuses années. L'honorable député qui pose la question a lui-même été ministre pendant plusieurs mois. S'il avait des inquiétudes quant à ce bureau de poste il aurait dû, à l'époque où il faisait partie du gouvernement, s'informer des difficultés qui ont pu être encourues à l'occasion de la construction et de la préparation des plans de ce bureau de poste. Je n'ai aucune indication qu'il y a eu quelque chose d'anormal. Si l'honorable député possède de nouveaux renseignements, il devrait être un peu plus précis et nous les faire connaître, afin que nous enquêtions, s'il y a lieu.

\* \* \*

#### PÉTITIONS

##### DÉPÔT DU RAPPORT DU GREFFIER DES PÉTITIONS

**Mme le Président:** J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau les rapports du greffier des pétitions qui fait connaître qu'il a examiné les pétitions présentées par des honorables députés le mardi 29 juin 1982, et qu'il constate que les pétitions sont conformes aux exigences du Règlement quant à leur forme.